

mars 2014 N°80

TarnetGaronne

le magazine du Département

budget départemental
voté à l'unanimité



viabilité hivernale
anticiper les
intempéries

mémoire 3

enbref 4

innover 5

ledossier 6-9



budget départemental 2014

arrêtsurimage 10

àvoscotés 11

zoom 12-13

centre universitaire

àlaune 14-17



viabilité hivernale, intempéries, sécurité

prèsdevous 18-19

améliorer le cadre de vie

focus 20

unpointsur... 21

inventaire des zones humides

échappéesbelles 22-23



accueil touristique des familles

agenda 24-25

chacunsavoix 26-27



E. Poin

Un budget 2014 pour avancer

En Tarn-et-Garonne, chaque année démarre par deux échéances : la surveillance accrue, par les équipes, des routes du département en ces temps parfois capricieux, et le vote du budget.

Même si c'est, ici, une habitude, cela demeure un fait exceptionnel : le budget du Conseil général a été voté à l'unanimité des élus, signe que l'intérêt pour le Tarn-et-Garonne passe avant les intérêts particuliers et les partis pris.

C'est cette adhésion qui confère toute la légitimité à nos actions. Nous pouvons investir pour le bien-être des habitants de tout le département. Nous pouvons intervenir auprès des communes pour soutenir leurs projets, indispensables pour améliorer la qualité de vie et maintenir les services de proximité dans les zones rurales. Nous pouvons assurer la solidarité avec toutes les personnes qui en ont besoin, des plus jeunes aux plus âgées. Nous pouvons aménager les conditions pour une éducation exigeante. Nous pouvons porter de grands projets pour le territoire. Nous pouvons promouvoir la culture et la pratique sportive.

C'est grâce à ce budget aussi que nous pouvons entretenir des routes de qualité, sûres et agréables sur tout le territoire, afin de faciliter les échanges. Nous intervenons tout au long de l'année pour garantir le maintien de cette qualité. Lorsque les conditions météo s'emportent, c'est également le vote d'un budget prévoyant qui nous permet d'organiser la viabilité hivernale et d'intervenir à tout moment, par tous les temps, avec une grande réactivité comme nous l'avons fait au moment des crues (voir notre dossier spécial pages 14 à 17).

Mais cette année est aussi celle du centenaire de la Grande guerre qui a vu les hommes et les femmes de France se battre pour défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui nous sont chères. Cette année leur est dédiée, à eux, à leur action, à leur souvenir et la survivance de leur engagement. La République leur doit mémoire et reconnaissance.

De la mémoire d'hier à l'action pour demain, le Conseil général continue de vous accompagner tout au long de l'année.

Jean-Michel BAYLET
Ancien Ministre
Sénateur de Tarn-et-Garonne
Président du Conseil Général

la Grande Guerre

22 août 1914, journée la plus sanglante de l'histoire de notre Armée. Dès le premier contact avec l'ennemi, le 17^e Corps d'Armée de Toulouse est décimé près de Bertrix (en Belgique). Midi-Pyrénées est saignée à blanc. En une après-midi, les 11^e et 20^e régiments d'infanterie de Montauban perdront 2500 hommes !

C'est avec le rappel de ce premier fait dramatique que le Département a souhaité entamer les commémorations de la Grande Guerre. Un émouvant hommage à nos troupes. Le projet a été labellisé par la Commission Nationale du Centenaire. Il se déclinera en deux phases :

1 - La cérémonie organisée le 5 août 2014 à Montauban commémorera la Mobilisation Générale et le départ des troupes du 17^e Corps d'Armée pour le front. Cette manifestation se déroulera au Monument aux Morts du cours Foucault en présence des autorités civiles et militaires régionales, d'une délégation belge conduite par la bourgmestre de Libin et des représentants de la ville de Bertrix.

2 - Une seconde cérémonie le 24 août 2014 en Belgique dans les nécropoles franco-allemandes de Anloy-Bruyères

Groupe de blessés du 17^e Corps d'Armée de Toulouse - Bertrix, le 2 juin 1915

et de Bertrix-Bruyères où sera honorée la mémoire de nos soldats appelés affectueusement par les belges « Les Cadets de Gascogne et du Quercy », mais également celle des populations locales massacrées par l'ennemi au soir de la bataille.

Autre projet labellisé, l'exposition itinérante des Archives départementales portant sur les étrangers dans la Grande Guerre qui abordera l'aspect mondial de la guerre à travers plusieurs thèmes : troupes alliées et coloniales, prisonniers de guerre, réfugiés...

D'autres événements marqueront la fin de l'année 2014 et le début de 2015 : l'édition d'un guide des Monuments aux Morts de Tarn-et-Garonne, un colloque sur l'enseignement entre 1914 et 1918 au Centre Universitaire et la réhabilitation du monument aux morts des instituteurs du Département et du Lot-et-Garonne.

Plus d'informations : www.cg82.fr

mémoire



« La France accueille la Belgique »
Carte postale de 1914

plus de 300 documents collectés



Inauguration du Monument aux Morts de l'U.S.M. le 23 octobre 1921

La Grande collecte privée, organisée dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, aux Archives départementales a obtenu un grand succès. Près de trois cents documents exceptionnels ont pu être scannés. La mémoire de nos poilus se retrouvera sur le site EUROPEANA dans le courant de l'année 2014. Certains contributeurs se sont déplacés de départements voisins du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et même de l'Aude. Une belle réussite à mettre au compte de la Commission Départementale du Centenaire. Vous possédez des documents ou des objets de la Grande Guerre et vous avez manqué la grande collecte ? Il n'est pas trop tard !

Contact : michel.florens@cg82.fr
05 67 05 51 26

TarnetGaronne
le magazine du Département

Mars 2014 - Numéro 80
Publication du Conseil général de Tarn-et-Garonne
Hôtel du Département
Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05.63.91.82.00
ISSN : 1778-1019

Directeur de publication : Guy-Michel Empociello
Rédaction : service communication en collaboration avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page : service communication

Photos : J.-M. Maume (sauf mention)
Impression : Imaye Graphic
Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par l'Association des donneurs de voix
Bibliothèque sonore Claude Laplace
20, avenue Jean Jaurès - BP 162
82001 Montauban Cedex
Tél. : 06.86.05.89.13





horizon 2024

En octobre 2013, le Gouvernement a arrêté le tracé de la Ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse.

En octobre 2013, le Gouvernement a arrêté le tracé de la Ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse en précisant que cette ligne devait voir le jour en 2024 après une Enquête d'Utilité Publique réalisée en milieu d'année 2014.

Après 4 ans d'échanges, parfois âpres, avec Réseau Ferré de France et l'État, l'ensemble des prescriptions sollicitées localement par les élus et les populations et porté par le Conseil général au cœur des différentes instances de décisions, a enfin été entendu. Ceci a permis d'aboutir à un tracé consistant à passer sous l'autoroute A62 dans le secteur d'Auvillar, à réaliser des transparences hydrauliques à Castelsarrasin, à abaisser le remblai de Bressols à une hauteur de 6 m avec cinq larges ouvertures, à modifier l'orientation du tunnel de Pompignan afin de limiter l'impact du projet sur nos voisins Hauts-Garonnais. Si le tracé est désormais figé, un certain nombre d'éléments tels que les rétablissements, les aménagements paysagers et acoustiques... feront l'objet de nouveaux échanges entre le maître d'ouvrage et les collectivités compétentes.

Le 24 janvier dernier, dans le cadre de l'Association des Territoires Traversés par la LGV regroupant l'ensemble des communes concernées par ce projet, le fonctionnement de l'aménagement foncier susceptible d'être mis en place sur ces secteurs a été exposé. À cette occasion, RFF a présenté aux élus sa modélisation 3D du tracé tel qu'il souhaite l'afficher lors de l'enquête publique. Au vu de cette démonstration, ceux-ci ont souligné leur désaccord sur la maquette affichée car les derniers ajustements qu'ils ont convenus avec le maître d'ouvrage ne sont pas portés dans le dossier d'enquête. De ce fait, ils ont exigé que ces éléments leurs soient formalisés et soient intégrés à ce dossier. Le 28 janvier 2014, lors du vote du budget, l'Assemblée départementale a donné son approbation pour que le financement de la LGV Tours-Bordeaux soit engagé à condition que la demande formulée par les Maires soit satisfaite.

Enfin, soucieux du devenir des personnes impactées, le Conseil général a souhaité que soit mis en œuvre un programme d'acquisition foncière anticipé permettant de réaliser, notamment, des acquisitions foncières anticipées de bâtis situés dans l'emprise de la LGV. Les premières demandes de personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif ont été identifiées et leurs éligibilités sont en cours d'analyse.

enbref

innover



le Conseil général soutient l'innovation arboricole

Gros plan sur l'un des projets les plus ambitieux et les plus emblématiques de l'action du Conseil général et de l'ADE82 sur ces dernières années : INNO'POM !

INNO'POM est un projet partenarial qui réunit 3 entreprises (BLUE WHALE, MAF AGROBOTIC et ABSOGER) et 5 centres de recherches toulousains. Ensemble, ils se sont fixés l'objectif de réduire au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires à toutes les étapes de la production des pommes.

Au verger : Blue Whale pilote et coordinateur du projet, développe un nouveau système d'information pour optimiser le raisonnement des traitements phytosanitaires et étudie de nouveaux procédés de traitement des maladies fongiques.

Pour la conservation (stockage en chambre froide), Absoger conçoit de nouveaux procédés pour améliorer la qualité sanitaire des pommes durant la conservation en chambre froide sous atmosphère contrôlée.

En pré-calibrage et durant le conditionnement, MAF AGROBOTIC imagine de nouvelles méthodes pour éliminer les résidus en station.

Un projet qui va nécessiter 4,4 millions d'euros d'investissement sur lesquels le Conseil général est intervenu à hauteur de 186 000 €. Un grand pas en avant pour les productions arboricoles du département qui produisent chaque année environ 200 000 tonnes de pommes.

Chaque année, le Conseil général de Tarn-et-Garonne consacre plus de 1 000 000 € pour soutenir les projets à vocation économique à travers des subventions qui sont attribuées aux entreprises du territoire.



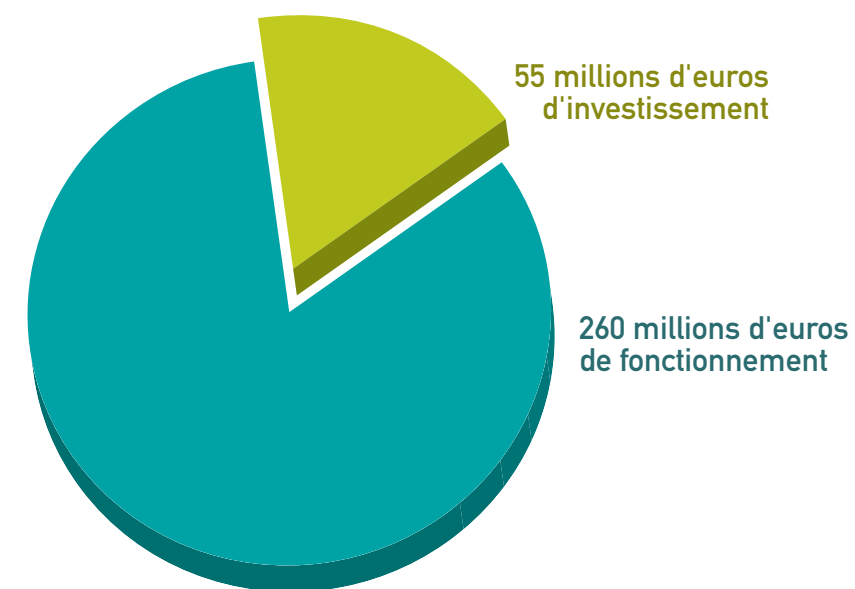
un budget 2014 pour tous les Tarn-et-Garonnais



C'est quelque chose d'assez exceptionnel dans une collectivité, peut-être même unique en France, même si c'est désormais une habitude en Tarn-et-Garonne : le budget 2014 du Conseil général a été adopté à l'unanimité par les 30 conseillers généraux élus.

315 millions d'euros

+ 7 % par rapport à 2013

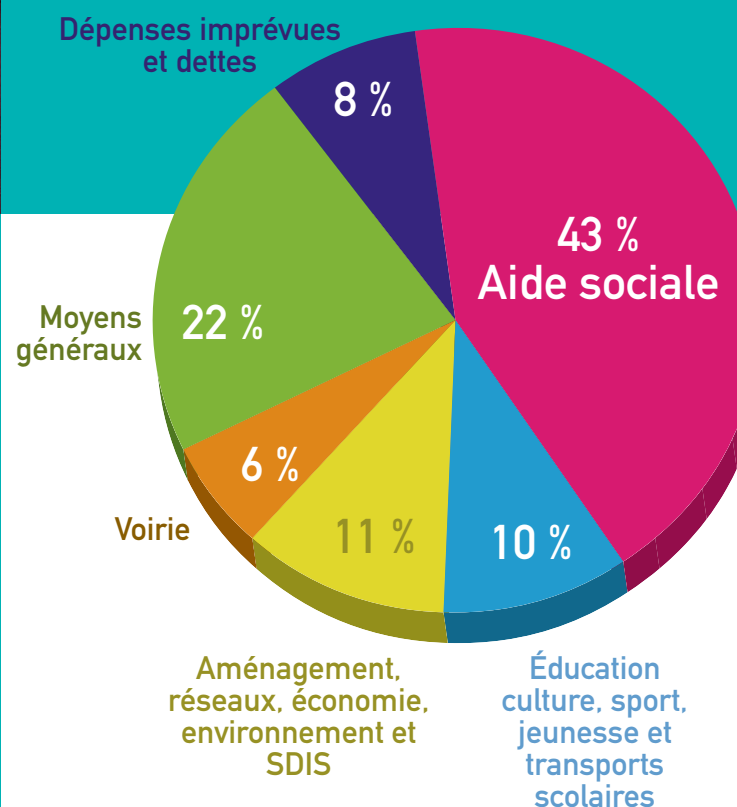


Le vote du budget représente un exercice obligatoire et fondamental de toute collectivité. C'est à cette occasion que sont validées les dépenses et les recettes de l'année, que les projets sont organisés, que les chantiers sont lancés... Les 27 et 28 janvier derniers, le budget et ses 83 rapports ont été adoptés par l'Assemblée départementale. Le projet de budget 2014 du Conseil

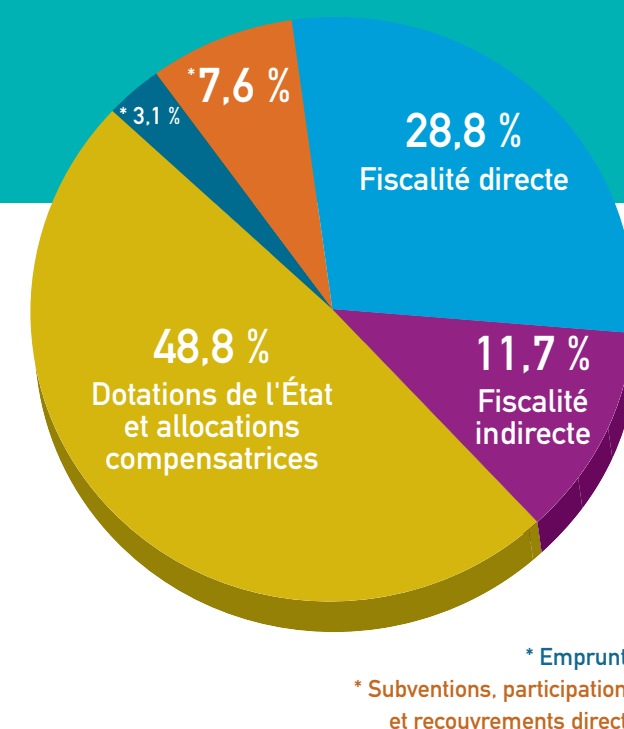
général s'inscrit dans un climat de très grandes contraintes dues, pour l'essentiel, à l'explosion des dépenses liées à l'aide sociale, à la baisse des dotations de l'État et aux nouvelles dispositions de la loi de finances pour 2014. Pourtant, dans le cadre d'une démographie en forte progression (le territoire a dépassé les 251 000 habitants), il est nécessaire, plus que jamais, d'agir et de prendre

des décisions. L'avenir se prépare aujourd'hui et l'argent public est une denrée qu'il faut utiliser au service de tous. Et parce que la crise affecte toutes les couches de population, les impôts sur le foncier bâti n'augmenteront pas non plus cette année. Ils sont maintenus au niveau de 2012.

Répartition des dépenses



Répartition des recettes



10 millions d'euros

C'est le volume d'emprunt (comme en 2012 et 2013, inférieur de 5 millions d'euros par rapport à 2010).

19 millions d'euros

pour aider les communes et à réaliser leurs projets soit + 12,5 % par rapport à 2013.

7,3 millions d'euros

pour que les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) assurent la sécurité sur le département.

+ 3 millions d'euros

Les routes de Tarn-et-Garonne sont en très bon état. C'est une condition sinéquanone pour garantir les échanges, une circulation confortable et sécurisée (voir dossier voirie pages 14 à 17). En 2014, 20 millions d'euros seront consacrés aux travaux d'investissement sur les routes.

1

C'est le nombre de tranches d'opérations qu'il reste à réaliser sur les 51 prévues dans le cadre de la restructuration de l'ensemble des collèges.

30,5 millions d'euros pour l'éducation, la culture, le sport et les transports scolaires

1 million d'euros pour le Centre universitaire. Ce n'est pas une compétence du Conseil général mais pour garantir à tous les jeunes Tarn-et-Garonnais de pouvoir étudier près de chez eux, il gère, entretient et promeut des filières post bac de qualité, dans un Centre universitaire adapté, moderne.



+ 1

C'est un nouveau collège dont la construction a été actée, à Verdun-sur-Garonne, pour accueillir les jeunes, toujours plus nombreux. Au total, il y en aura 18 dans le département.



entre 19,7 et 22,7

C'est le nombre, en millions, de l'aide que devrait apporter l'État pour financer le très haut débit dans le département.

3,1 millions d'euros

pour les associations. Un montant identique à celui de l'an dernier.



Le Tarn-et-Garonne est le premier département de Midi-Pyrénées pour les investissements dans les collèges, avec une moyenne de 1 070 euros / élève.

3

C'est le nombre de nouveaux gymnases dont la construction a été actée : Montech, Grisolles et Azaña à Montauban.



62,2 % du budget de fonctionnement

sont consacrés aux dépenses d'aide sociale ; cela représente 51,1% du budget global. Elles augmentent de plus de 8 millions d'euros par rapport à 2013.

28,93 %

C'est le taux du foncier bâti. Il n'augmente pas depuis 2012.

3 millions d'euros

dédiés au monde agricole.

6 ans

C'est le temps que prendra la restructuration des Archives départementales, pour mieux accueillir le public, accroître les capacités de stockage et améliorer les espaces de conservation. Montant des travaux : 10 millions d'euros, pour conserver et entretenir notre mémoire et notre histoire.

Les Archives départementales à Montauban



PDH

C'est le plan départemental de l'habitat, mis en place en 2014, pour améliorer les politiques de l'habitat sur le territoire.

cabinet de curiosités

De nombreux visiteurs au rendez-vous



L'Espace des Augustins, fort de sa volonté de donner accès à toutes formes d'expression artistique, a reconstitué, le temps d'une exposition du 17 décembre au 28 février 2014, un cabinet de curiosités du XVIIe siècle. De nombreux visiteurs ont ainsi pu découvrir l'univers des cabinets de curiosités. Ces ancêtres des musées et muséums d'Histoire naturelle désignent, du XVIe au XVIIIe siècle, des collections privées constituées d'objets rares ou étranges, représentant les quatre règnes de la nature (minéral, végétal, animal et humain). D'abord désordonnées aux XVIe et XVIIe siècles, les collections se rationalisent au XVIIIe siècle sous l'influence des Lumières. Peu à peu remplacés par les institutions officielles, les

cabinets de curiosités déclinent durant le XIXe siècle. Le « cabinet de curiosités », thème central de la programmation 2013/2014 de l'Espace des Augustins, donnera également lieu à différentes manifestations artistiques tout au long de la saison, que ce soit du cinéma, du théâtre, de la musique...

Espace des Augustins
27 rue des Augustins, quartier Villebourbon
82000 Montauban
05 63 93 90 86
espacedesaugustins@cg82.fr

social améliorer l'accueil des bénéficiaires

En vertu des lois de décentralisation de 1983, les Départements sont responsables de la délivrance des autorisations d'ouverture et d'extension des établissements médico-sociaux susceptibles de recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale : maison de retraite - foyers pour handicapés - établissements de l'aide sociale à l'enfance...

Cette compétence est exercée conjointement avec l'A.R.S. dès lors que les établissements sont médicalisés. Afin d'éclairer ses décisions, le Conseil général élabore régulièrement des schémas pluriannuels d'équipement qui assurent une **triple fonction** : d'évaluation périodique des besoins des populations et des territoires ; de concertation avec les différents partenaires concernés : associations d'usagers, gestionnaires d'établissements, porteurs de projet et administrations (État, ARS, CAF, MSA...) et de programmation. Le dernier des schémas ainsi adopté couvre la période 2011-2015. Dans ce cadre, l'année 2013 a été marquée par diverses réalisations et un renforcement du travail partenarial. C'est ainsi que le Conseil général a participé aux manifestations organisées à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'ADAPEI qui gère, en Tarn-et-Garonne, 9 établissements et services pour personnes handicapées. C'est ainsi également que divers établissements pour personnes handicapées ont pu être « reconfigurés » afin d'améliorer

le service rendu aux personnes handicapées.

- Transformation de 10 places de foyer pour handicapés en Foyer Occupationnel et SAVS au Centre Henri Cros de Valence d'Agen.

- Médicalisation de 10 places de l'établissement pour Personnes Handicapées Vieillissantes « Las Canneles » de Valence d'Agen (5 en 2013 et 5 en 2014).

- Transformation de places de SAVS en SAMSAH (5 pour l'AGERIS à Castelsarrasin et 5 pour l'ARSEAA à Saint-Etienne-de-Tulmont).

S'agissant des structures pour personnes âgées, on peut noter les réalisations suivantes :

- Ouverture de 24 places supplémentaires dont 12 Alzheimer à la Maison de Retraite de Caylus.

- Ouverture de 12 places supplémentaires à la maison de retraite de Montech.

Ces différentes extensions de capacité se poursuivront en 2014 avec l'ouverture d'une unité Alzheimer de 14 places à la maison de retraite de Laguëpie.

Maison de retraite de Caylus



à vos côtés

données-repères

1) Capacité globale et types d'établissements sous compétence départementale

A - secteur Personnes Handicapées
868 places réparties selon les différentes catégories suivantes : Foyer d'hébergement (FH), Foyer occupationnel (FO), Foyers expérimentaux pour handicapés vieillissants, Foyers à double tarification (FDT), Centre d'accueil de jour, Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

B - secteur Personnes Agées
3 115 places réparties en Établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Centre d'accueil de jour, logements foyers, Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA) et en unités de soin longue durée.

C - secteur Enfance
200 places réparties en maisons d'enfants à caractère social (MECS), lieux de vie et établissements mère/enfant.

2) Rappel des compétences exercées par le Conseil général

- délivrance des autorisations de création et d'extension des établissements et services médico-sociaux,
- contrôle de leur activité,
- tarification (à l'exception des établissements pour personnes âgées non habilités à l'aide sociale).

En outre, à titre facultatif, le Conseil général de Tarn-et-Garonne a créé deux fonds destinés à soutenir la construction et les travaux de modernisation des établissements pour personnes âgées habilités à l'aide sociale.



zoom

centre universitaire début d'année riche en projets !

Fort de ses 1000 étudiants, le centre universitaire de Tarn-et-Garonne a conduit plusieurs actions fortes sur ce premier semestre pour améliorer le bien-être des étudiants.



rêvons notre campus

Afin d'améliorer les conditions d'études, le centre universitaire a lancé une démarche de concertation avec l'ensemble des usagers du site (étudiants et enseignants, personnels) intitulée « rêvons notre campus ». Cette concertation permettra d'engager une restructuration globale du site. C'est la première fois que les étudiants du site sont consultés directement sur le campus et son fonctionnement. Les résultats de cette enquête seront mis en image par les étudiants designers de l'IUP. Leurs travaux (maquettes, projections 3D) donneront ensuite lieu à une exposition. L'ensemble des travaux à réaliser fera l'objet d'une demande de cofinancements dans le cadre du futur Contrat de Plan État-région 2014-2020.

un souffle de solidarité...

...balaie le centre universitaire !

Cette année encore, le Secours Populaire a présenté ses actions et encouragé les étudiants à se lancer dans l'aventure associative. Il a aussi organisé deux ventes caritatives leur permettant de préparer les emplettes de Noël à prix raisonnable ainsi qu'une collecte de jouets et de vêtements.

Nouveauté cette année

La santé et particulièrement l'alimentation des étudiants sont au cœur des préoccupations des services vie étudiante du campus. Ainsi, grâce au nouveau partenariat noué avec l'association d'insertion Les Jardins de Labastide-Saint-Pierre, les étudiants peuvent désormais se procurer des paniers de légumes biologiques à 4 € une fois par semaine. Une dizaine d'étudiants sont déjà conquis !

une journée portes ouvertes réussie

Samedi 8 février, les visiteurs sont venus nombreux découvrir le campus et les formations dispensées par les universités : la Licence Droit de l'Université Toulouse I Capitole mais aussi les formations en sciences humaines de l'Université Toulouse II le Mirail avec l'École Supérieure du Professorat qui forme aux métiers d'enseignant, le Département Archives et Médiathèque et bien sûr l'IUP « Couleur Image Design » qui a présenté des travaux d'étudiants dans son tout nouveau bâtiment ! Parmi les nouveautés, l'IUT Paul Sabatier et sa Licence Professionnelle pour les professionnels de l'électronique du monde agricole. En parallèle, les services de la Vie Étudiante ont renseigné les jeunes et leurs familles sur les actions culturelles et sportives, mais aussi les actions sociales et de prévention (logements, prévention/santé) et les services de la Médiathèque



départementale. Développer l'offre de formation, dynamiser la vie étudiante et construire un campus de proximité et de qualité, c'est à tout cela que se sont attachés le Conseil général et ses partenaires depuis 20 ans. En 2014, l'aventure de l'enseignement supérieur en Tarn-et-Garonne continue, hélas toujours sans la ville et la communauté d'agglomération de Montauban !

gymnase au collège Vercingétorix les travaux sont lancés !

Les travaux viennent de commencer pour le gymnase du collège Vercingétorix à Montech. Cette opération s'inscrit dans la droite ligne de l'ambition du Conseil général, qui soutient l'éducation et la pratique sportive en permettant les conditions nécessaires pour un enseignement sécurisé et confortable pour le plus

grand nombre. Le Conseil général et la ville de Montech participent à parts égales pour ce projet (la ville gardant à sa charge entière les aménagements supplémentaires). L'édifice, qui répondra aux besoins des professeurs d'éducation sportive, permettra aussi aux associations de la commune de l'utiliser (via

ces aménagements spécifiques). Le nouvel établissement est pensé par Bernard Bourdoncle, l'architecte du collège, en concertation avec la commune et les professeurs.

Le gymnase sera en mesure de recevoir les compétitions de sports collectifs de niveau régional. Les sportifs bénéficieront de quatre vestiaires homologués, d'un infirmerie dotée d'un contrôle de dopage, d'un éclairage et de délimitations au sol adaptés, de vestiaires pour les arbitres...

Une belle réalisation pour tous les sportifs, jeunes ou moins jeunes.





à laune

les services des routes prêts à affronter l'hiver

170 agents assurent le déneigement et/ou le salage 24 heures sur 24

qu'est-ce que la viabilité hivernale ?

Depuis le 13 décembre dernier et jusqu'au 7 mars prochain, les services départementaux des routes sont en période de viabilité hivernale. Concrètement, l'entrée en période hivernale se traduit par la mise en œuvre d'un dispositif spécifique définissant l'organisation opérationnelle du service sur le terrain. La viabilité hivernale est destinée à limiter les conséquences de l'hiver sur l'état du réseau routier départemental. Le Conseil général y consacre près de **400 000 euros/an**. Ainsi, lors d'épisodes neigeux ou de verglas, 170 agents du Conseil général assurent prioritairement le déneigement et/ou le salage 24 heures sur 24 des grands axes de circulation avant de traiter les axes secondaires. Ces priorités permettent aux usagers et aux bus scolaires d'emprunter les routes départementales en toute sécurité.



l'action du Conseil général sur les routes en quelques chiffres :

- **2 515 km**, c'est la longueur du réseau routier départemental à la charge du Conseil général, dont 357 km en 1^{ère} catégorie (anciennes RN 20 et RN 113 notamment), et 401 km en 2^{ème} catégorie (grands itinéraires et itinéraires reliant les chefs-lieux de cantons)
- **6 subdivisions départementales** implantées à Lauzerte, Verdun-sur-Garonne, Valence d'Agen, Montauban, Castelsarrasin et Saint-Antonin-Noble-Val permettent de couvrir l'ensemble du territoire départemental et d'assurer la réactivité des services
- **12 patrouilleurs** sont chargés de parcourir et d'examiner les itinéraires sur la base des informations météorologiques collectées notamment à partir d'un site internet dédié
- **12 équipes** composées de deux agents sont en astreinte 24h/24 pour intervenir
- **12 saleuses** sont prêtes à intervenir en permanence ainsi que **7 engins** équipés de lames
- **1 065 tonnes de sel** sont stockées en prévision de l'hiver. En cas de rupture d'approvisionnement, ce stock permet de faire face pendant 4 à 5 jours



les transports scolaires face aux intempéries

Le Conseil général assure quotidiennement le transport scolaire de près de 14 000 élèves répartis sur 300 services. Le bon fonctionnement du réseau peut cependant être perturbé par les intempéries (neige, verglas, tempêtes, crues...) notamment en période hivernale (du 13/12/2013 au 28/02/2014). Dans un souci de sécurité et avec un maximum de réactivité, le Département met alors en œuvre plusieurs modes d'informations afin que vous, parents, puissiez connaître, 24h/24, les conditions de circulation des services de transports scolaires de vos enfants. Il vous est ainsi possible :

- d'être alerté par SMS. À cet effet, les familles sont invitées à communiquer leur numéro de téléphone portable lors de l'inscription de leur enfant ;
- de consulter le site internet www.cg82.fr ;
- ou d'appeler le n° vert 0800 39 06 77 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Ces informations sont régulièrement mises à jour en cas de perturbation du réseau. Des communiqués sont également adressés aux stations de radios locales pour une diffusion immédiate.

Toujours à votre service, le Conseil général s'engage pour que vos enfants soient transportés en toute sécurité.



se renseigner

N° Vert 0800 39 06 77

Mis à jour chaque matin, dès 7 heures et en cours de journée lorsque la situation évolue rapidement, ce numéro Vert vous informe en continu sur l'état des routes et sur les conditions de circulation.

www.cg82.fr

Régulièrement mis à jour, ce site diffuse des flashes spéciaux lors d'événements climatiques exceptionnels.

sécurité routière, un enjeu, des moyens, des résultats

Dès 2004, l'Assemblée départementale a adopté un **Plan Pluriannuel d'Amélioration de la Sécurité Routière** portant notamment sur quatre points :

- l'aménagement de carrefours,
- le traitement des entrées et traverses d'agglomérations,
- la mise en place de protections contre les obstacles,
- la sécurisation des points de ramassages scolaires.



Giratoire RD 999 - RD 36 à Saint-Nauphary



Radar pédagogique sur la RD 928 à Lacourt-Saint-Pierre



RD 930 à Labastide-Saint-Pierre

L'observation et l'analyse des accidents de l'année 2002 avait alors guidé le choix des opérations et des actions à mener. Dix ans plus tard, le **bilan de réalisation** de ce plan est plus qu'encourageant :

- **74 carrefours** dont 55 giratoires ont été aménagés,
- **87 traverses d'agglomérations** ont été réalisées,
- **64 sites** ont été équipés de glissières de sécurité pour un linéaire de 20 km.

Le Conseil général a souhaité mesurer l'**efficacité** de ces réalisations. En 2013, une étude accidentologique a été conduite par les services de l'État (DDT) sur les aménagements mis en service sur la période 2004 - 2008 afin de disposer du recul nécessaire à l'observation des améliorations apportées à la sécurité des automobilistes Tarn-et-Garonnais. 33 carrefours, 21 sites de glissières de sécurité et 10 aménagements divers avaient connu **77 accidents** avant les aménagements, entraînant 25 blessés hospitalisés, 76 blessés légers et 17 tués. **Après travaux**, sur ces mêmes sites, **seuls 8 accidents** provoquant 8 blessés hospitalisés, 3 blessés légers et 1 tué ont été recensés.

Un **bilan encourageant**, qui incite le Conseil général à poursuivre son **effort d'investissement** et de vigilance pour l'amélioration des conditions de **circulation et de sécurité** sur ses 2 500 km de routes.



Glissières de sécurité sur la RD 953 à Auvillar

nos routes à l'épreuve des intempéries

En 2013, la forte pluviométrie du printemps a causé d'importants dégâts sur le réseau routier départemental. La grande mobilisation des services départementaux a permis de réaliser les interventions de première urgence et de rétablir rapidement la circulation, et ce, pour un montant de plus de 300 000 €.

Les dégâts plus conséquents - notamment dus aux glissements et aux affaissements de terrains - ont nécessité quant à eux des investigations préalables (études géotechniques, sondages...) destinées à identifier les travaux de réparation les plus adéquats. Ces études ont montré que certains glissements étaient profonds et actifs. L'Assemblée départementale

a donc voté en novembre 2013 une enveloppe de 240 000 € pour rétablir la circulation sur la RD 70 à Puygaillard de Quercy et sur la RD 36 à la limite des communes de Saint-Nauphary et de Varennes. Ces deux routes ont été ré-ouvertes mi-décembre.

Le montant des dix opérations restant à réaliser est conséquent. Il a été estimé à 3 210 000 €.

En ce début d'année 2014, c'est la crue de la Garonne des 24, 25 et 26 janvier dernier qui est venue fortement endommager les axes routiers enjambant le fleuve. Les services départementaux ont œuvré tout le week-end afin de rendre à la circulation les principaux itinéraires. Toutefois, les RD 14 (pont de Belleperche)

et RD 928 (pont de Bourret), partiellement effondrées, devraient rester fermées jusqu'à la mi-février. Selon les premières estimations, le montant des travaux s'élève à près de 800 000 €. L'Assemblée départementale, réunie le 27 janvier, a d'ores et déjà voté 400 000 € de crédits. Le Président du Conseil général, Jean-Michel Baylet, a sollicité l'aide de l'État en demandant au Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie une subvention exceptionnelle. Dans cette attente, les travaux seront donc programmés en fonction des risques et des enjeux identifiés sur chaque site (trafics, importance de la voie...). Ainsi, dès 2014, 1 800 000 € seront débloqués pour les réparations.



prèsdevous

Améliorer le cadre de vie des villes et villages

L'aménagement et l'embellissement des bourgs représentent un axe majeur et symbolique du soutien du Conseil général dans les compétences confiées par la loi comme à travers ses politiques volontaires. Au-delà du cadre de vie, c'est dans de multiples domaines, que la vie même des Tarn-et-Garonnais est améliorée au quotidien.

Schéma d'orientation du CAUE
Commune de Caumont

Un logement de qualité pour tous

L'aide à la pierre, la lutte contre la précarité énergétique, la démarche « Habiter mieux », l'adaptation des logements aux personnes âgées ou handicapées, autant d'axes qui répondent au plus près des attentes premières de la population.

Des équipements publics de proximité

Sièges des institutions au service de la communauté locale qu'ils symbolisent : mairie, école, salle des fêtes... les bâtiments communaux bénéficient du soutien départemental pour leur construction ou leur adaptation.

La sauvegarde du patrimoine bâti

Plusieurs aides départementales concernent le patrimoine bâti qui représente le fondement identitaire des collectivités : le patrimoine rural non protégé fait l'objet de protection et de mise en valeur depuis de nombreuses années, avant que cela devienne une compétence du Conseil général transférée de l'État. Ainsi, ce sont des centaines de pigeonniers, moulins, fontaines qui ont été restaurés. Les monuments historiques aussi reçoivent une aide spécifique.

La valorisation touristique des lieux

Entre paysage, architecture, patrimoine... et vacances, les interventions du Département concourent à la mise en place et à la modernisation des bases de loisirs, des villages de vacances, des gîtes, des chambres d'hôtes et de l'hôtellerie rurale.

Pour des villes et des villages bien organisés

Entrées de bourgs, traversées de villages, extensions urbaines... sont concernées par le soutien du Conseil général : en phase de planification urbaine lors de l'élaboration des documents d'urbanisme ou en phase opérationnelle pour les aménagements routiers.

Des espaces publics fonctionnels, agréables et accessibles à tous

Lieux de représentation de chacun et d'échanges pour tous, le Tarn-et-Garonne est riche en espaces publics remarquables : places de bastides, foirails, boulevards plantés, abords de bâtiments... Les politiques départementales en faveur de l'embellissement des bourgs participent à la valorisation mais aussi à la création de ces espaces communs.

Le fleurissement comme cerise sur le gâteau

Le Département porte haut et fort l'animation et le soutien pour l'embellissement végétal et floral des communes dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris. Il s'agit de la touche finale et conviviale des projets engagés par les collectivités pour l'agrément de leurs administrés et de leurs hôtes de passage.

Autant d'axes de développement et d'amélioration transversaux qui s'appuient sur les compétences complémentaires des services départementaux : culture, éducation, aménagement et voirie, environnement... ainsi que les services rattachés, dont le CAUE.

Un des services à la disposition des communes pour la qualité du cadre de vie : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Le Conseil général a mis en place il y a plus de trente ans cette structure associative : elle remplit une mission de service public pour la prise en compte des qualités de notre environnement auprès des maîtres d'ouvrages, notamment les collectivités et leurs groupements. Sans assurer de maîtrise d'œuvre, le CAUE intervient comme conseil gratuit et indépendant en amont des projets d'aménagement ou d'équipement. Ainsi, les questions de paysage, d'urbanisation, de patrimoine, d'énergie, de création architecturale... sont abordées à travers des actions d'information et des études préalables ou de faisabilité.



Mairie d'Escatalens - Gérard Marre : architecte DPLG



est né !

fruit de la synergie
des forces et du savoir-faire
de quatre laboratoires
départementaux



unpointsur...

inventaire des zones humides

Iris des marais autour d'une mare forestière

Le 9 décembre dernier, une convention officialisant la naissance de l'entente interdépartementale entre quatre laboratoires publics départementaux – Public Labos – a été signée au Conseil général du Lot entre Jean-Michel Baylet (représenté par Jean Cambon, vice-président du Conseil général), par Jean-Pierre Pujol, président du Conseil général du Gers, Thierry Carcenac, président du Conseil général du Tarn et Gérard Miquel, président du Conseil général du Lot. Unique en France, cette coopération entre le Tarn-et-Garonne, le Gers, le Tarn et le Lot, répond à quatre objectifs :

- maîtriser les coûts de production,
- renforcer la capacité d'expertise,
- élargir la palette des services proposés, au meilleur coût,
- garantir la pérennité de ce service public de proximité.

Concrètement, chaque département conserve son laboratoire tout en développant des spécialisations afin de garantir une offre complète de prestations sur le territoire interdépartemental. Il s'agit d'une mise en commun de moyens et pas d'une fusion ou d'une centralisation. Ainsi, chaque laboratoire conserve son autonomie.

La naissance de Public Labos n'est donc que la suite logique d'une modernisation déjà en marche. En effet, responsabilité des départements depuis les premières lois de décentralisation, les laboratoires départementaux

d'analyse ont depuis lors montré leurs capacités à s'adapter aux attentes de leurs clients composés aussi bien d'éleveurs que d'industriels, de restaurateurs que de particuliers, de collectivités que d'entreprises agroalimentaires. Ces compétences élargies s'inscrivent en cohérence avec les politiques publiques départementales et permettent ainsi de répondre tant aux attentes des populations que de celles des milieux économiques. L'enjeu pour notre laboratoire départemental est de maintenir un haut niveau de technicité au service des habitants tout en maîtrisant les deniers publics et en répondant aux attentes de sécurité de notre territoire dans les domaines :

- de la protection des eaux et de l'environnement,
- du maintien de l'état sanitaire des élevages,
- de la protection des consommateurs en matière de sécurité alimentaire et d'équilibre alimentaire.

Il s'agit également de maintenir dans le temps certifications et accréditations.

Avec la naissance du réseau Public Labos, notre département démontre une fois de plus sa capacité à s'adapter aux nouvelles attentes et contraintes par l'optimisation de son laboratoire, formidable outil technique au service de la santé publique.

La préservation des zones humides, véritables interfaces entre milieux terrestre et aquatique, répond à de multiples enjeux de protection de la ressource en eau, de la biodiversité ainsi que de la qualité de vie des populations locales. Le Conseil général de Tarn-et-Garonne, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a lancé en 2010 un vaste inventaire de ces milieux relictuels afin de les identifier, de les localiser et de diagnostiquer, dans un but de « porter à connaissance » à destination des élus locaux et du grand public. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement durable de nos territoires. Cet inventaire est désormais disponible et consultable en ligne sur le site Internet du Conseil général (www.cg82.fr) dans la rubrique « Environnement - SATESE - Les zones humides ». À partir d'une carte dynamique, vous pourrez naviguer de

manière simple et ludique à travers notre département pour y découvrir le réseau de zones humides qui y persiste. Des requêtes simples et fonctionnelles permettent également de sélectionner les zones humides en fonction de leur localisation, leur nature, leur richesse écologique... Une fiche synthétique illustrée d'un diaporama est également disponible pour chacune d'entre elles. Souhaitant répondre à travers cet outil aux attentes croissantes des citoyens en matière de connaissance et d'information sur leur environnement, nos services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

S.A.T.E.S.E.
(Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux)
19 rue du docteur Labat
82000 Montauban
satase@cg82.fr
05 63 63 14 27

L'inventaire départemental en quelques chiffres :

- 2 355 zones humides identifiées à ce jour
- Superficie cumulée : 2 952 hectares
- Taux de couverture départementale en zones humides : 0,79% du territoire (moyenne nationale estimée entre 4 et 5%)

Les différents types de zones humides rencontrées en Tarn-et-Garonne :

- Prairies humides
- Mégaphorbiaies et friches humides
- Boissements alluviaux humides
- Boissements marécageux
- Bancs alluviaux
- Roselières et cariçaies
- Herbiers aquatiques, gazons amphibies
- Sources, mouillères, suintements
- Peupleraies humides
- Zones humides cultivées



échappéesbelles

amélioration de l'accueil touristique des familles dans le département

Avec une clientèle touristique composée à plus de 35 % par des familles, le Conseil général de Tarn-et-Garonne a souhaité engager, via son Agence de développement touristique, une réflexion sur l'amélioration de l'accueil des familles dans le département.

Ce travail s'est concrétisé par des actions visant à proposer à la clientèle familiale un niveau de services adapté à ses besoins et à ses exigences. Ainsi, le Département a édité un guide « Le Tarn-et-Garonne en famille » recensant les activités à pratiquer en famille sur le territoire. Il s'est également engagé depuis 2012 dans la démarche de labellisation « Famille Plus ». Cette initiative a permis aux stations vertes de Beaumont-de-Lomagne, de Lafrançaise et de Saint-Antonin-Noble-Val d'obtenir ce label.



Famille Plus est un label national, né de la collaboration entre 3 associations de communes touristiques :

Touristiques,
- l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne – Ski France,
- la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des villages de Neige.
Soutenu par les services de l'État en charge du tourisme, ce label est destiné à valoriser les communes adhérentes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles.

Beaumont-de-Lomagne

Pour répondre aux attentes et aux envies des familles, la commune de Beaumont-de-Lomagne s'est engagée à leur assurer un accueil approprié et des vacances réussies en proposant notamment des animations adaptées et originales. Ainsi, tout au long de l'année petits et grands peuvent profiter de l'atelier science, du ciné-goûter, de la fête des enfants, de balades contées et du cirque. Des activités nautiques sont également proposées à la base de loisirs, des randonnées, un jeu de piste, de l'équitation

ainsi que des activités culturelles (expositions, musée du miel et visites de château).

Lafrançaise

Lafrançaise, station verte classée, accueille toute l'année les familles dans un cadre agréable et animé autour de son lac et de sa base de loisirs. C'est un lieu idéal pour permettre aux enfants de profiter de la nature grâce aux sentiers de randonnées, aux circuits VTT mais aussi à la ferme pédagogique. La « Vallée des loisirs » est un coin de paradis qui charme les petits comme les grands.

Saint-Antonin-Noble-Val

Saint-Antonin-Noble-Val a obtenu le label Famille Plus grâce à une politique d'accueil de la clientèle familiale menée depuis plusieurs années sur la commune. Cette station verte propose tout au long de l'année des animations familiales : fêtes agricoles, « fêtons Saint-Antonin ! », jeu de piste, visites insolites, ateliers créatifs, contes, visites nocturnes de la ville aux flambeaux... Elle dispose également de nombreux équipements sportifs, culturels et les loisirs sportifs y sont nombreux : randonnées familiales, sentiers découverte, location d'ânes, location de canoës dans les gorges de l'Aveyron et spéléologie. La qualité de l'accueil familial à Saint-Antonin-Noble-Val repose également sur un réseau de prestataires touristiques engagés dans la démarche. Ainsi, des prestations spécifiques sont proposées par certains restaurants et établissements d'hébergement. Des services pour les familles sont également disponibles à l'Office de Tourisme (prêt de poussette et de lit bébé, accès Wifi gratuit, espace enfant). Cette politique d'excellence de l'accueil constitue une des grandes priorités inscrites dans le Contrat de destination, signé entre le Conseil général et le Ministère du Tourisme en juillet dernier.



Mais aussi...

Pour se divertir sur place, ou s'héberger en dehors du Tarn-et-Garonne, le Département organise vos vacances, ou vos loisirs.

Avec plus de 20 000 visiteurs pour sa première année, Plage82, installée sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, a été un véritable succès. Fort de ce résultat, on remet ça pour l'été 2014 : piscine, plage de sable, loisirs, jeux, détente pour toute la famille !

Mais ce n'est pas tout. Toute l'année, le centre de vacances Jean Baylet de Mimizan accueille les groupes et les scolaires. Depuis l'an dernier, le Conseil général y organise aussi ses propres colonies à Pâques et pendant l'été. Pour obtenir des renseignements ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter les services du Département.



Espace des Augustins Montauban

14 mars - 14h30
Courts-métrages autour de la musique
Cinéma jeune public

Du 17 au 27 mars
Festival du film sur l'art
Cinéma

21 mars - 20h30
Miniatures vénitiennes du Seicento
Concert

4 avril - 20h30
La conférence des oiseaux
Théâtre

10 avril - 20h30
L'ortie fée de la résistance
Cinéma

12 avril - 20h30
Roland, la vérité du vainqueur
Théâtre marionnette

16 avril - 14h30
Le rêve de la Joconde
Théâtre marionnette

25 avril - 20h30
Le Chant de la Terre
Concert



13 mai - 20h30
Écrits d'amour
Théâtre

15 mai - 20h30
L'alchimiste du potiron
Cinéma documentaire

Renseignements et réservations :
05 63 93 90 86
espacedesaugustins@cg82.fr



19^{ème} Festival de conteurs Jusqu'au 28 février

20, 21, 22 février
Agnès DUMOUCHEL
« Folies d'amour »
« L'homme semence »
« Contes russes »

26, 27 février
Yves DURAND en duo avec un musicien
« Dona de Pièras, la parole des Pierres »
« Tè tu ! Tè ieu ! »

28 février
Boubakar N'DIAYE
« Femme mon école »

Renseignements :
Médiathèque
Départementale
05 63 03 67 25

Cie Arène Théâtre Moissac

25 février - 21h
Pour Louis de Funès
Théâtre
Renseignements :
05 63 94 05 78
www.arenetheatre.fr

18^{ème} Tournoi rapide d'échecs 27 avril Castelsarrasin

Renseignements :
06 76 54 89 73

5^{ème} Salon du Livre 2 mars Nègrepelisse

Roman, BD, jeunesse, poésie...

Renseignements :
www.o-p-i.fr/7alire



Théâtre de l'Embellie Montauban

8 mars - 21h
Henri IV ou amour, gloire et poule au pot
Comédie historique

Du 10 au 14 mars
de 10h à 16h
Molière et commedia dell'arte
Stage théâtre et masques, animé

14 mars
de 18h à 20h30
Atelier d'écriture
Animé par Anne de Vergnette

15 mars - 21h
Que serais-je sans toi ?
Hommage de Louis Baudel à Jean Ferrat
Récital

21 mars - 21h
Les fourberies de Scapin
Commedia dell'arte

22 mars - 21h
Lui et l'autre
Duo d'impros

28 mars - 21h
Il était une voix
Récital

Renseignements :
05 63 91 96 20
theatredelembellie.free.fr

11^{ème} Tirades et Répliques 12 et 13 avril Les Barthes

Renseignements :
05 63 31 76 28

Rencontres d'art Du 18 avril au 15 juin « Les regards éblouis » Musée Ingres Montauban

Renseignements :
05 63 22 12 91



Espace culturel le V.O.

28 février - 21h
Jazz au V.O.

2 mars - 15h30
Hommage à Jean Ferrat

7 et 8 mars - 21h
Albert Meslay
One-man show

14 et 15 mars - 21h
Les emmerdes sonnent toujours deux fois
Comédie

22 mars - 21h
Philippe Souverville
One-man show



28 mars - 20h30
Panique au ministère
Comédie

Renseignements :
05 63 31 17 43
www.lespacevo.com



17^{ème} Festival international de l'humour Du 19 au 22 mars La Ville-Dieu-du-Temple

Renseignements et réservations :
06 95 23 06 27



7 mars - 21h
DOOLIN' JOEY'S BAND
Musique irlandaise

15 mars - 22h
BOUNCE!!! DILEMN 8BANG
Soirée électro

21 mars - 21h
SIDILARSEN WE THE PEOPLE
Techno métal/rock

22 mars - 21h
DARAN DE CALM
Soirée chanson rock



28 mars - 21h
ELECTRO VAN KKC ORCHESTRA DJ KANTALOOPS
Soirée électroswing

Renseignements :
05 63 91 19 19
www.lerio.fr



19^{ème} Théâtrales en Quercy Vert 4, 5 et 6 avril La Salvetat Belmontet

Renseignements :
05 63 30 47 31



Big Bang des Arts Du 17 mars au 25 avril

Festival jeune public
17 mars - 18h30
Moissac
« L'après-midi d'un foehn »
Marionnettes + 5 ans

19 mars - 10h
Caylus
« La sarremiquèle »
Conte + 6 ans

22 mars - 20h30
Inauguration du festival
Garganvillar
« L'autre bal »
Danse + 3 ans

26 mars - 10h
Beaumont de Lomagne
« Si loin, si haut »
Marionnettes + 2 ans

26 mars - 14h30
Cazes-Mondenard
« La sarremiquèle »
Conte + 6 ans

2 avril - 14h30
Montauban
« La conférence des oiseaux »
Théâtre + 6 ans

4 avril - 20h30
Montauban
« La conférence des oiseaux »
Théâtre + 14 ans

5 avril - 11h
Nègrepelisse
« Les petits pains »
Marionnettes + 3 ans

9 avril
11h - Saint-Etienne-de-Tulmont
17h - Labastide-Saint-Pierre
« Marabout et bout de ficelle »
Conte et arts plastiques + 8 mois

12 avril - 20h30
Montauban
« Roland, la vérité du vainqueur »
Théâtre et marionnettes + 8 ans

16 avril - 14h30
Montauban
« Le rêve de la Joconde »
Marionnettes + 6 ans

23 avril - 10h
Larrazet
« L'apprenti »
Théâtre + 8 ans

25 avril - 20h30
Clôture du festival
Beaumont de Lomagne
« Tombé de la lune »
École de musique de Beaumont-de-Lomagne
Ciné-concert + 5 ans

Expositions
Du 17 mars au 25 avril
« Mon objet s'invite au musée »
Grisolles

Du 25 au 26 mars
« Si loin, si haut »
Beaumont-de-Lomagne

Renseignements :
ADDA 82
05 63 91 83 96
www.adda.cg82.fr



24^{ème} édition
5 avril - 21h
Finale à Moissac
Hall de Paris
3 groupes + 1 invité

Renseignements :
ADDA 82
05 63 91 83 96
www.adda82.fr



17 mai Les Nuits de l'abbaye

26, 27 et 28 mai
Les journées occitanes

Renseignements et réservations :
05 63 95 62 75
www.belleperche.fr



20^{ème} Place aux Fleurs Dimanche 20 avril Lauzerte

Animations et expositions gratuites

Renseignements :
05 63 94 61 94
www.lauzerte-tourisme.fr

26^{ème} Salon des Arts Du 28 mars au 21 mai Verdun-sur-Garonne

Renseignements :
05 63 27 01 70

L'atelier des Arts Du 23 mai au 11 juin Verdun-sur-Garonne

Exposition

Renseignements :
05 63 27 01 70

La Fête des enfants 18 mai Beaumont-de-Lomagne

Attractions, animations, spectacles...

Renseignements :
05 63 65 22 09

Diagonales de Printemps Du 30 avril au 11 mai Moissac

4 mai - 15h
« La Symphonie des Harmonies célestes : Hildegarde de Bingen »
Conférence et concert
Marcel Pérès
Chœur du Cirma

11 mai - 16h
« Chant Byzantin »
Conférence et concert
Ensemble Organum
Chœur du Cirma

Programme complet et renseignements :
05 63 05 08 02
www.organum-cirma.fr



15^{ème} F.A.D.A. Marionnettes 16 et 17 mai Valence d'Agen

Renseignements
05 63 94 51 01



20^{ème} Salon du Livre Jeunesse 17 et 18 mai Montauban

Renseignements :
05 63 91 17 14
www.livrejeunesse82.com



Alors... Chante ! Du 26 mai au 1^{er} juin Montauban

Plus de 60 artistes pendant 6 jours

Programmation et vente de billets :
05 63 63 66 77
www.alorschante.com

18^{ème} Festival de la Voix Du 26 au 29 juin Moissac

Programmation :
05 63 05 08 08
www.moissac-culture.fr

sport

16 mars
39^{ème} épreuve cycliste Montauban / Lafrançaise
06 20 53 48 72

Du 20 au 26 avril
4^{ème} enduro de pêche à la carpe
Moissac
06 45 71 77 54

29, 30 et 31 mai
Championnat de France d'endurance équestre
Castelsagrat
06 07 46 31 53

Du 29 mai au 1^{er} juin
33^{ème} championnat de France FQ3
Caussade
06 88 38 25 65

28 et 29 juin
Concours d'attelage amateur
Monteils
06 30 28 69 05

**Le Conseil général
de Tarn-et-Garonne,
dans le cadre de la loi sur
la démocratie de proximité
donne la parole aux
différents groupes
de l'Assemblée
départementale.
Ces groupes politiques
s'expriment librement.
Les textes n'engagent
que la responsabilité
de leurs auteurs.**

Bientôt 300 000

Notre département connaît une des plus fortes progression démographique de France et de Midi-Pyrénées derrière Toulouse. Nous sommes désormais plus de 250 000 et l'INSEE nous annonce le franchissement du cap des 300 000 dans moins de 20 ans. Ajoutez à cela le phénomène de métropolisation qui fera d'une partie du département le Grand Ouest Toulousain, vous avez là, tout le déficit que nous avons à relever. Pour nous les radicaux, se situe là, un horizon d'ambition, de progrès et de réussite qui impose des engagements forts du Conseil général. Indiscutablement, le budget 2014 présenté par le Président Jean-Michel BAYLET constitue la première grande étape de « la nouvelle frontière » que nous avons à atteindre. Après l'exceptionnelle recette fiscale qu'a représentée pendant des années la Centrale de Golfech. Cette poussée démographique, c'est notre « pétrole » des années futures. Certes, l'agriculture demeurera longtemps encore une grande partie du « fonds de commerce » du Tarn-et-Garonne. Sur ces bases, nous construirons un futur qui va considérablement changer la vie des Tarn-et-Garonnais. De plus, longtemps encore, le Conseil général, dans sa politique sociale constituera l'amortisseur indispensable. En 2014, il distribuera 21 millions d'euros de prestations à 15 000 tarn-et-garonnais. Longtemps encore, il continuera à jouer ce rôle car le social demeurera une compétence forte de notre Assemblée. D'ailleurs, notons au passage que pour la première fois, l'État est au rendez-vous des compensations financières que nous attendions, depuis longtemps, dans ce domaine. Nous avons relevé avec satisfaction qu'il nous verse pour la première fois cette année, 11,5 millions d'euros sur les 22 millions que le département supportait indûment les années précédentes, donc il peut encore mieux faire. Néanmoins, notre budget 2014 a pu y trouver quelques aïances et ainsi voir son Président nous proposer d'engager 16 % de plus qu'en 2013 sur les investissements de cette année. C'est là qu'il faut observer de près la volonté politique de notre Assemblée (ce budget a été voté à l'unanimité). Tout en préparant les prochains rendez-vous avec l'histoire et le développement de ce département, nous avons suivi avec enthousiasme notre Président sur sa volonté de ne laisser aucun territoire en retrait du progrès. Ainsi, en 2014, nous ne consacrerons pas moins de 21 millions d'euros pour accompagner petites et moyennes communes dans leurs projets d'équipement. De la même manière, dans un des grands dossiers du futur, le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (haut débit), nous engagerons plus de 50 millions d'euros sur 15 ans pour assurer le « bon débit » sur l'ensemble du territoire. Le futur, c'est la jeunesse de ce département, un double souci, un virage même est intervenu à cette session budgétaire 2014, c'est une accentuation de la formation et de créer les conditions en faveur d'emplois nouveaux dans ce département. Sur la formation, nos politiques traditionnelles en direction des écoles primaires et des collèges se poursuivra – nous sommes au premier rang de Midi-Pyrénées : 1 243 € par élève et par an – avec la construction du 18^{ème} collège à Verdun-sur-Garonne. L'ambition la plus significative se situe sur le Centre Universitaire où, dans le cadre du schéma régional des universités, nous avons décidé de « pousser les feux » : nouveaux enseignements, des étudiants venant de Toulouse, l'ouverture de formation des métiers de santé etc. Après divers aménagements et plusieurs millions d'euros à investir, nous pourrions sur 5 ans, accueillir et former sur ce site 1 800 étudiants. C'est une lourde charge que nous supportons pour l'instant, seuls, avec la Région et l'État puisque jusque là, la ville de Montauban n'est pas au rendez-vous du « tour de table » financier. Enfin, toujours dans les toutes prochaines années, l'emploi « poussera » sur la Zone Grand Sud Logistique, puisqu'à la fin de 2014, près de 400 personnes travailleront sur ce site « porté » par le Conseil général et 3 communes et, en perspective pour 2017, on peut raisonnablement évoquer le cap des 7 ou 800 emplois. Derrière le Président du Conseil général, ce budget 2014 que nous avons soutenu et totalement approuvé nous prépare au rendez-vous des prochaines années.

Groupe des radicaux et apparentés

Depuis plusieurs années les départements français sollicitaient de la part du gouvernement une augmentation des dotations afin de compenser le montant des dépenses liées aux compétences transférées. C'est enfin chose faite, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault ayant, dans le cadre du pacte de confiance, attribué au Tarn-et-Garonne quelques 16 millions d'euros au titre de 2014. Le changement pour les départements c'est bien maintenant, et un gouvernement qui tient ses engagements c'est à souligner...

Ainsi nous avons soutenu le budget primitif pour 2014, proposé par le Président du Conseil général, budget qui augmente sensiblement son aide aux investissements des communes ou intercommunalités, maintient son soutien au monde associatif, et bien sûr garde le cap sur les compétences obligatoires notamment le social et l'éducation. Nous avons toutefois interpellé nos collègues sur le montant « conséquent » nécessaire pour la couverture en fibre optique du département. Nous souhaitons des assurances sur les co-financements de ce projet et surtout que des solutions soient proposées à TOUS les Tarn-et-Garonnais pour un accès au haut débit internet.

Concernant le nouveau découpage des cantons, rendu nécessaire pour la mise en application du binôme paritaire lors de la prochaine élection des « conseillers départementaux » de 2015, nous avons émis un avis défavorable sur la carte proposée. En effet, si la loi reçoit notre assentiment, notamment car elle permettra à l'assemblée départementale d'accueillir autant de conseillères que de conseillers (une pour 29 aujourd'hui !!!), la façon dont ce découpage a été effectué ne correspond pas à notre idée de la démocratie : aucune implication des élus locaux, aucun respect des territoires des communautés de communes existantes. Nous avons même proposé, en concertation, un découpage différent au Conseil d'État, notre souhait étant d'être toujours au plus près des aspirations des tarn-et-garonnais.

Groupe des socialistes

Pourquoi ?

Notre assemblée vient de voter son dernier budget primitif conçu en condition de sérénité ; mais, déjà, l'attention des conseillers généraux était considérablement détournée par l'approche de la révolution institutionnelle prévue pour mars 2015 et le prochain renouvellement.

Techniquement, la prévision budgétaire 2014 de notre département ne se présente pas de manière trop pessimiste ; sommes-nous privilégiés ou non par rapport aux autres 90 départements de France ? Qui sait... Mais le fait que l'État ait enfin admis qu'il ne pouvait continuer à laisser dériver le financement des politiques sociales vers les seules finances locales, singulièrement celles du département, voilà qui constitue une bonne nouvelle. Le groupe de Rassemblement pour le Tarn-et-Garonne en a pris acte, comme il a approuvé dans toutes ses grandes lignes le budget primitif présenté par le Président de notre Conseil général.

Non. Les considérations politiques qui suscitent de notre part grogne et mécontentement vont vers la destinée qui sera donnée à notre assemblée en 2015 et la suppression des cantons au profit de véritables mini-circonscriptions électorales. Car, si nos politiques départementales sont bonnes, Si l'organisation de notre département et de notre Conseil général a su trouver ses équilibres et fonctionner de façon satisfaisante, Si notre département a su progressivement se renouveler et se tourner vers l'Avenir, alors fallait-il prendre le risque d'en confier subitement la responsabilité à un recrutement expérimental, qui peut déboucher sur n'importe quelle majorité nouvelle ? Si nos finances sont restées saines (même quand les pouvoirs parisiens nous refilaient la facture de leurs propres générosités), si nos impôts sont maîtrisés, Si nous avons pu reprendre à notre compte, au gré des décentralisations, les charges les plus lourdes, dont l'État ne voulait plus... pour les routes, les collèges, les solidarités sociales, alors était-il nécessaire de tout détricoter de 2 siècles d'institutions locales, 2 siècles d'expérience et de recherche d'efficacité ? Car, si nos relations politiques départementales parviennent à se pacifier et à trouver très vite, hors périodes électorales, le style et l'harmonie qui conviennent à des assemblées locales civilisées, alors, pourquoi avoir créé des conditions de systèmes électoraux qui vont contaminer nos petites assemblées de proximité au virus des polémiques parisiennes ? C'est vrai, certes, qu'il y avait la situation choquante de l'absence ou de l'extrême minorité des femmes dans nos assemblées : mais n'avait-on pas d'autres solutions pour faire cesser ces anachronismes que d'imposer aux forceps une réforme qui ne satisfait personne ?

Voilà ! Tout cela a été dit des dizaines de fois... Tout cela ressemble à un combat dépassé puisque la loi est votée et n'a plus qu'à être appliquée... Mais jusqu'à la dernière intervention de la dernière session nous n'aurons de cesse "d'en remettre une couche" pour espérer, poliment mais fermement, la remise en cause de cette funeste loi ; car nous sommes des élus incorrigiblement optimistes et confiants... Éternels optimistes, qui croient qu'un miracle parviendra à arracher la grâce avant la décapitation effective de nos Conseils généraux, Éternels confiants qui attendent la sagesse des humains, même des politiques ; espérant qu'ils finiront bien par comprendre... ...par comprendre qu'ils sont en train, à gauche, de scier la branche sur laquelle ils sont assis ; la même qu'avaient sectionnée à droite leurs précédents collègues et qui, hier, avait précipité leur chute, avec le même illogisme et la même obstination que montrent à gauche nos gouvernants d'aujourd'hui.

Rassemblement pour le Tarn-et-Garonne



C'est le Département TarnetGaronne

